# CaP FiniStère



Penn Ar Bed

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste ISSN 1269-0791 - 0.75 euro

SSN 1269-0791 - 0,75 euro

N° 1315 VENDREDI 12 JUIN 2020

#### Réinventer le tourisme

Parmi les secteurs économiques frappés par la crise, le tourisme est l'un de ceux qui a payé le plus lourd tribut. Pour les socialistes, il est urgent de soutenir cette filière, mais il est aussi indispensable d'inventer le tourisme du XXI<sup>e</sup> siècle.

u-delà des 8% de PIB que représente l'économie touristique, de ses deux millions d'emplois directs et indirects, ainsi que de son poids dans la balance du commerce extérieur, le tourisme est consubstantiel à l'histoire et à la culture de notre nation. Il est tout à la fois l'image de la France dans le monde, la marque d'une excellence reconnue et un secteur d'activité majeur dès lors qu'il irrique tous nos territoires, en métropole comme dans les Outre-Mer. Du tourisme urbain au tourisme rural, sans oublier la Montagne et les 5853 kilomètres de littoral métropolitain, c'est tout l'espace national français qui est gravement affecté par la mise au pas de son activité touristique», insistent Boris Vallaud, député des Landes, et Hervé Saulianac, député de l'Ardèche, dans un document résumant les 34 propositions des socialistes pour aider la filière à surmonter l'épreuve mais aussi à se réformer pour anticiper les nouveaux défis.

Le Finistère accueille 4 millions de touristes chaque année, ce qui le place au huitième rang français. Sa clientèle est à 82 % française. Ce secteur représente 5 % de l'emploi salarié dans le département. On estime à 45,7 euros le montant de dépense moyenne d'un touriste par jour et à 1,3 milliard d'euros le montant total des dépenses touristiques.

Pour les socialistes, l'État et les collectivités locales doivent soutenir les entreprises touristiques en les exonérant



5% de l'emploi salarié dans le Finistère

des impôts et des redevances pour la période du confinement mais aussi, au moins, jusqu'à la fin de l'année 2020. Il doit aussi élargir les prestations des *Chèques vacances* ou, via le ministère de l'Éducation nationale, lancer un vaste plan de voyages scolaires.

Cependant, s'il faut soutenir le secteur touristique, il faut aussi l'aider à anticiper.

Le tourisme d'après s'attachera à soutenir, renforcer et privilégier tous les acteurs de la proximité, les habitants, les circuits courts et les initiatives individuelles. Il y a 310000 entreprises touristiques en France. Les premières mesures à prendre iront dans le sens d'un soutien exceptionnel aux acteurs locaux indépendants qui produisent au quotidien.

Et comme la crise a révélé l'extrême précarité des salariés de ce secteur, les socialistes appellent à mettre en place un véritable statut de saisonnier du tourisme.

Cela pourrait se traduire par une meilleure indemnisation des périodes non travaillées, par un suivi social et médical, par une formation et une meilleure structuration de l'offre d'emploi. Le personnel saisonnier se verra ainsi considéré et valorisé dans ses missions.

#### CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand 29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 11/06/2020

SITE DE DEPOT

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

#### De 1 à 12

ous le quinquennat de François Hollande, l'écart de salaires au sein des entreprises publiques avait plafonné de 1 à 20.

Le 16 juin, les députés socialistes présenteront une proposition de loi visant à limiter l'écart, au sein d'une entreprise de 1 à 12. Pourquoi 12? Parce qu'une année compte 12 mois et qu'il n'apparaît pas juste, qu'au sein de la même entreprise, un salarié puisse gagner en un mois ce qu'un autre gagne en un an. D'ailleurs, la mise en œuvre de cette réforme est portée par la confédération européenne des syndicats.

Si dans une entreprise, un salarié est payé au smic 1500 euros net, son collègue le mieux payé pourra tout de même toucher 18 000 euros net par mois. Mais par un mécanisme fiscal à promouvoir des pratiques vertueuses en matière de rémunérations.

**PS29** 

# Plus de justice, moins de carbone

La rénovation thermique des logements est un impératif écologique mais aussi social. C'est la raison pour laquelle les députés socialistes viennent de déposer une proposition de loi portant création d'une prime pour le climat et de lutte contre la précarité énergétique.



Boris Vallaud : arrêtons le saupoudrage

Pour parvenir à réduire le nombre de passoires thermiques, les députés socialistes ont calculé qu'il faudra mobiliser 510 milliards d'investissement en 30 ans. C'est le prix à payer pour réhabiliter les «logements classés F et G» en dix ans et sortir 12 millions de personnes de la précarité énergétique. C'est le prix de la neutralité carbone à l'horizon 2050 sur une base de la rénovation de 760000 logements par an.

Tirant les bilans de toutes les tentatives déjà lancées, les signataires de cette proposition de loi souhaitent mettre en place un dispositif ambitieux, lisible, incitatif et universel. Le dispositif imaginé est ambitieux car l'expérience montre qu'à vouloir étaler les travaux, on n'atteint pas les objectifs. Alors que les installations de chantier et la main-d'œuvre représentent l'essentiel du coût des travaux, le centimètre d'épaisseur d'isolant supplémentaire n'a qu'un coût marginal. Il est donc économiquement avantageux de viser la rénovation énergétique la plus performante d'emblée.

## «Ce dispositif est ambitieux, lisible, incitatif et universel.»

Bien souvent la multiplicité des dispositifs et les conditions pour en bénéficier sont si complexes que les propriétaires renoncent à y recourir. La prime climat se substitue aux aides existantes qu'elle fusionne dans un dispositif unique. Les bénéficiaires sont accompagnés du début à la fin de leur projet par l'Anah (Agence nationale de l'habitat), leur évitant la gestion administrative du dispositif.

La prime logement est en outre universelle. Les dates d'éligibilité des logements au dispositif (2021, 2031 ou 2041) dépendent de leur performance énergétique. Les logements les plus énergivores, classés F et G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE), sont ainsi les premiers éligibles à la prime, les logements classés E, D et C le deviennent en 2031, puis les logements

B et A en 2041. Cette progressivité et ce ciblage visent à maximiser l'efficacité du dispositif en matière d'économies d'énergie en privilégiant les logements les plus énergivores.

Enfin, ce dispositif est fortement incitatif: le niveau de prise en charge des travaux est élevé, il vise une rénovation complète et performante permettant des gains de pouvoir d'achat, il supprime 100% du reste à charge au moment des travaux. Pour accélérer l'investissement, la prime est dégressive dans le temps. À partir de 2031 le montant de la prise en charge est réduit de 50% sur les logements classés F et G et, dès lors que les travaux sur ces logements n'auraient pas été réalisés, le dispositif devient contraignant : la location des passoires énergétiques est interdite et les plus-values réalisées lors des ventes de passoires énergétiques sont fortement taxées.

En savoir plus : http://primeclimat.fr/



Plus de 7 millions de logements à rénover

#### En finir avec les passoires thermiques

Le logement constitue le premier poste de dépenses des ménages et le secteur le plus consommateur d'énergie avec les transports.



Le logement représente 43 % de la consommation d'énergie en France et 25 % des émissions de gaz à effet de serre.



Sur les 34,6 millions de logements, on considère que 7,4 millions sont des passoires énergétiques.



En moyenne, les Français dépensent 1 683 euros pour leur chauffage mais la facture peut atteindre 2 230 euros pour ceux qui se chauffent au fioul.

### Brest: une évidence et une nécessité

C'est au Jardin des explorateurs, qui domine le port de Brest, que François Cuillandre et Ronan Pichon ont officialisé la fusion de leurs listes Brest au cœur et Brest écologie solidarités, le 3 juin.

'esprit de responsabilité a prévalu pour la réalisation de cette fusion qui apparaît comme une évidence et une nécessité », a résumé François Cuillandre.

Une évidence car depuis 1995, les Verts participent à la majorité municipale.

« Nous l'avons fait en bonne intelligence, notamment sur des lourds dossiers, comme le projet de la première ligne de tramway », a rappelé le maire sortant.

Mais aussi une nécessité. En effet, dans le contexte de crise sanitaire, économique et sociale, il est indispensable que l'ensemble des forces de gauche et écologistes s'unissent pour surmonter les épreuves. Surtout quand, comme à Brest, elles ont déjà une longue habitude de travail en commun. L'accord a été conclu le jour du dépôt des listes parce que les élus

en fonction étaient entièrement mobilisés par la gestion de la crise et la recherche de solutions pour en atténuer les effets, en particulier pour les plus démunis. Les distributions de masques, par exemple, ont été organisées en fonction des urgences: d'abord le personnel médical, puis les plus précaires et les plus âgés et enfin l'ensemble de la population.

«Nous n'avons pas de divergences majeures nous empêchant de diriger la ville et la métropole », a insisté François Cuillandre. Au contraire, la période que nous venons de traverser a mis en



Une liste d'union de la gauche et des écologistes

évidence l'importance des collectivités locales pour gérer les crises. Il est donc logique que les forces politiques qui partagent cette conviction se retrouvent.

« Notre programme n'est pas obsolète, mais nos priorités et notre calendrier vont sans doute changer. Nous avons fait la preuve de notre capacité à gérer les difficultés financières sur le long terme, que ce soit au regard de la crise de 2008 ou des réductions des dotations de l'État. Nous saurons faire avec les conséquences de cette crise-ci, en préservant le service public

> et l'ambition pour notre territoire», a annoncé François Cuillandre.

> Une fusion n'est jamais facile à mener: ça consiste à mettre 2 litres d'eau dans une bouteille de 1,5 litre. Concrètement, 14 candidat.es de la liste conduite par Ronan Pichon intègrent celle menée par François Cuillandre, sur un total de 55.

Il reste maintenant quelques jours de campagne pour convaincre les électrices et les électeurs de confirmer leur vote du 15 mars qui avait placé la liste *Brest au cœur* en tête.

# Quimper en confiance

Le 15 mars, la liste menée par Isabelle Assih est arrivée en tête à Quimper (32%). La période de confinement ne peut que les conforter dans ce choix. En effet, les derniers événements confirment la pertinence du projet que porte son équipe.

ans une Lettre aux Quimpéroises et aux Quimpérois, Isabelle Assih appelle les électrices et les électeurs à faire le choix d'un nouveau maire pour marquer un nouveau départ pour Quimper et son agglomération.

Pour la candidate « l'engagement des services municipaux est à souligner. Pour la rentrée de septembre 2020, nous mettrons les moyens nécessaires pour que les services publics municipaux soient en capacité de répondre aux besoins de tous. Dans ce cadre, il nous faudra anticiper la rentrée scolaire des enfants dans toutes les écoles maternelles et élémentaires afin de

garantir la poursuite des protocoles sanitaires en vigueur et de renforcer l'accompagnement des plus jeunes enfants dans les classes. La préparation de la rentrée, c'est aussi anticiper sur la reprise de la vie associative, sportive et culturelle. Il nous faudra travailler de manière efficace et volontariste pour favoriser la reprise des différentes activités dans les meilleures conditions



Chères Quimpéroises, chers Quimpérois,

En cette période inédite de crise sanitaire, **je reprends contact avec chacune et chacun d'entr vous**, sous la forme de cette lettre distribuée par notre équipe.

Pour la sécurité de tous, depuis le mois de mars, nous avons dû adapter nos activité professionnelles, notre vie quotidienne, nos libertés. J'adresse ma plus vive sympathie à celles et ceux d'entre nous qui ont été affectés par la maladie.

Il est temps de retrouver la confiance

possibles. Une attention particulière doit être portée aux établissements qui accueillent les personnes âgées.»

A contrario, le maire sortant, Ludovic Jolivet, a lui aussi démontré son incapacité à incarner la confiance. Alors qu'il aurait dû associer l'ensemble des forces politiques, il s'est enfermé dans l'hôtel de ville. L'échec des tractations de dernière minute avec la

liste LREM montre que le maire sortant n'est pas en capacité d'incarner une démarche collective. Sa majorité s'était déjà fracturée et ses relations avec les autres collectivités de Cornouaille étaient exécrables.

Le 28 juin, Quimper doit changer d'ère et changer de maire. «Avec mon équipe, mariage de l'expérience et du renouvellement, je vous propose de faire le choix de la confiance et de la cohérence pour engager les transitions nécessaires à notre ville et notre territoire», conclut Isabelle Assih.

#### Azenda

21 juin 10 h00-12 h00 : Visioconférence du BREIS sur l'aménagement du territoire. Inscriptions sur fede29@parti-socialiste.fr

**28 juin**Second tour
des Municipales.

4 ou 5 juillet 10 h 00-12 h 00 : Visioconférence du BREIS sur l'agriculture. Inscriptions sur fede29@parti-socialiste.fr

Retrouvez-nous sur
Facebook
PS.Finistere
Tet Twitter

@fede\_PS29

#### Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428 N° 1315 - Vendredi 12 juin 2020 www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr 26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère Tél. 02 98 43 11 44

## La santé : l'affaire de tous

**Stéphane Postollec** 

Les personnels de santé se sont mobilisés pendant le confinement, il est normal qu'ils perçoivent la même prime, estime Stéphane Postollec, secrétaire général de la *CFDT santé sociaux* dans le Finistère. Avec l'ensemble des organisations syndicales, il le rappellera à l'occasion de la journée de mobilisation le 16 juin.

Cap Finistère : Comment les personnels soignants ont vécu la période de confinement dans le Finistère?

**Stéphane Postollec:** Avec professionnalisme et abnégation. Tout le monde a pris cette crise en pleine figure. L'ensemble des personnels, des agents techniques aux directions en passant par les soignants et acteurs du social, médico-social et du maintien à domicile, a participé à l'adaptation des hôpitaux et des structures associatives en quelques jours pour mettre en place les mesures sanitaires de protection des personnes. L'administration hospitalière a décidé de suspendre des activités de chirurgie ou des consultations. Il a fallu gérer des discours contradictoires : plusieurs professionnels ont été obligés de rester chez eux soit en télétravail soit en attente d'être mobilisés. lls étaient donc en position de travail et pas en congés. Pour autant, une certaine forme d'ambiguïté s'est installée liée à l'absence de positionnement officielle des différentes directions. C'est exactement pareil sur les structures associatives. Il ne serait pas normal que celles et ceux qui ont subi la crise et qui ont permis qu'elle ne se répande pas dans le Finistère soient pénalisés en perdant des jours de congés.

#### Cap Finistère : Qu'attends-tu du Ségur de la santé?

Stéphane Postollec : Covid-19 ou pas, il fallait que cette discussion s'engage. J'exerce des responsabilités syndicales à la CFDT depuis 2006 et je ne cesse d'observer une succession de réformes technocratiques qui aboutissent à une suradministration de l'hôpital et à une véritable gabegie financière. Il est temps d'entendre les organisations syndicales et de répondre aux besoins en termes de salaires et d'effectifs. C'est tout le système de santé qui est concerné d'où l'importance de la présence des organisations syndicales qui ont une vision globale du sujet, sans corporatisme. Nous allons défendre le principe d'une prime pour tout le monde. Ce n'est qu'un juste retour des choses.

Mais il faut aller au-delà et revaloriser les salaires pour rendre les carrières plus attractives. Chacun doit bien se rendre compte qu'aujourd'hui les écoles d'aides-soignants ont du mal à recruter, compte tenu des difficultés en matière de conditions de travail et des perspectives de carrière qui leur sont



offertes. Or, si le système de santé sanitaire social et médico-social fonctionne et prend en charge les personnes qui nécessitent un accompagnement et des soins c'est bien grâce à tous ces professionnels.

La question de la gouvernance aussi doit être abordée. Comme je le disais, notre système souffre d'une suradministration. Les ordres vont du cabinet du ministre aux directeurs, en passant par les ARS (Agences Régionales de Santé) sans la moindre négociation. Nous sommes véritablement face à un rouleau compresseur. L'expertise de terrain des partenaires est totalement niée.

Il faut aussi mieux impliquer les collectivités locales. Il n'est pas normal que des communes se fassent de la concurrence pour attirer des médecins pour avoir leur cabinet médical alors que des coopérations devraient se mettre en place à l'échelle des intercommunalités ou des pays. On a constaté une baisse très nette de la fréquentation des urgences pendant le confinement d'où l'importance de revoir l'articulation entre l'hôpital public et la médecine de ville. L'époque du médecin d'antan, corvéable et serviable à merci, est terminée et on ne peut que s'en féliciter. Cependant, il faut trouver une manière de mieux organiser l'offre de soins de façon à ce que le recours aux urgences ne soit pas systématique.

Cap Finistère : C'est pour toutes ces raisons que vous appelez à la mobilisation le 16 juin?

Stéphane Postollec : Bien sûr, en tenant compte du fait qu'il nous faudra inventer des nouvelles formes de mobilisations dans un contexte où les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits et où nous devons tous rester prudents et appliquer les gestes barrières. Il est important que le personnel médical et paramédical se mobilise mais aussi que les usagers et membres des conseils d'administration ou de surveillance des différentes structures puissent apporter leur soutien à l'hôpital, aux associations sociales et médico-sociales qui s'occupent des différents accompagnements liés au handicap, à la prévention ou au vieillissement et expriment leur attachement à un bien public qui appartient à tous les citoyens.

#### S'abonner

Nom :
$\square$ Abonnement papier
☐ Abonnement numérique
@
Tarifs pour l'année

Chèque à l'ordre de :

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

35 euros (numérique)